Envoyé en préfecture le 24/09/2024 Reçu en préfecture le 24/09/2024 Publié le 24/09/2024

ID: 059-215903287-20240924-D20240250-CC



Pôle Ville Animatrice Service Gestion des Salles Municipales et des Structures Sportives FH/ED

Nº 20240250

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 Mars 2023, donnant à Monsieur le Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n° 2023P00203 du 31 mars 2023, donnant délégation à Monsieur Thomas HUBERT, Adjoint au Maire,

Considérant la nécessité de régler par une convention les modalités d'utilisation des structures sportives pour des activités régulières ou ponctuelles.

DECIDE

ARTICLE 1: de ratifier la convention passée avec l'Association GYM VOLONTAIRE, dont le siège social est situé 57 rue du Bourg à Lambersart 59130, représentée par Monsieur DUTHILLEUL Jean-Pierre, Président, pour la mise à disposition des structures de la Ville du dimanche 1er septembre 2024 au dimanche 31 août 2025.

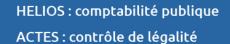
ARTICLE 2: La convention est conclue à titre gracieux.

ARTICLE 3: Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 2 4 SEPT 2024

Pour le Maire L'Adjoint Delégué

Thomas HUBERT





Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité:Lambersart

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240250
Objet:	Convention passée avec l?Association Gym Volontaire, pour la mise à disposition des structures sportives de la Ville du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 à titre
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	059-215903287-20240924-D20240250-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 059-215903287-20240924-D20240250-CC-1-1_0.xml		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	244.1 Ko
Nom original : D20240250.pdf		
Nom métier :		
99_DC-059-215903287-20240924-D20240250-CC-1-1_1.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	1.2 Mo
Nom original: D20240250 Convention Gym Volontaire.pdf		
Nom métier :		
99_DC-059-215903287-20240924-D20240250-CC-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 septembre 2024 à 09h34min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 septembre 2024 à 09h34min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 septembre 2024 à 09h34min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 septembre 2024 à 09h35min16s	Reçu par le MI le 2024-09-24